

Les réserves

leur gestion et leur valorisation

Université de Tours
3 rue des Tanneurs

Mardi 11 octobre 2022

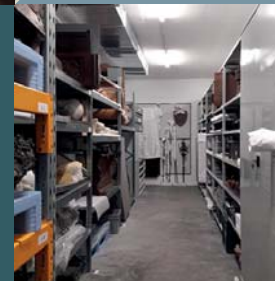
Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de rencontres annuelles du Master d'Histoire de l'art de l'université de Tours « Métiers de la recherche, de la conservation et de la médiation ». Les intervenants sont les partenaires régionaux et nationaux du Master ainsi que des spécialistes invités.

Journée d'étude du Master d'Histoire de l'art

« Métiers de la recherche, de la conservation et de la médiation » en collaboration avec l'association Musées en Centre-Val de Loire organisée par Marion Boudon-Machuel avec la collaboration de Mathilde Rétif



BU 5^e étage
9h - 17h



Crédits photographiques

Réserves mutualisées © Musée des Beaux-Arts de Tours
Réserves visitables © Musée du Grand-Pressigny
Réserves © Musées d'Orléans
Réserves © Le Carroi musée d'arts et d'histoire
Coulisses © Louvre-Lens / F. Iovino
Réserves © Conservatoire des créations Hermès

Présidence de séance : Marion Boudon-Machuel

9h30 Hélène Jagot, directrice des musées et Château de Tours
et Catherine Pimbert, régisseuse des collections

Gérer des réserves externalisées et mutualisées au quotidien : atouts et écueils des réserves des musées de Tours

Finalisées en 2016, les réserves mutualisées des musées de Tours (Musée des Beaux-arts, Muséum d'histoire naturelle et Musée du Compagnonnage) sont installées dans des bâtiments extérieurs aux établissements. Si le gain de place est évident, la gestion quotidienne des collections à distance questionne l'usage des lieux par les différentes équipes des musées, le rapport plus distant aux collections et l'organisation pratique des services de régie. Cette communication se propose de poser quelques grandes problématiques des réserves externalisées à partir de l'exemple des réserves des musées de Tours.

10h15 questions des étudiantes et des étudiants, et du public

10h30 Hélène Bouillon, directrice de la Conservation, des Expositions et des Éditions, Louvre-Lens

Les réserves du Louvre-Lens : gestion d'un lieu partagé, entre régie, médiation et formation

Dès son origine, le Louvre-Lens s'est démarqué par sa volonté de dévoiler ses coulisses au public. De grandes baies vitrées offrent aux visiteurs une vue imprenable sur les réserves et les œuvres prêtées par le Louvre qui s'y trouvent. Toute l'année, des visites guidées permettent de pénétrer dans cet espace – habituellement non ouvert au public – pour en savoir plus sur la variété des modes de stockage et de préservation des œuvres, et découvrir la richesse des métiers du musée. Des visites-rencontres avec des restaurateurs du patrimoine sont également régulièrement organisées, à l'occasion de restaurations d'œuvres dans l'atelier.

Depuis 2021, en écho à l'arrivée du Centre de Conservation du Louvre à Liévin, l'ensemble de la réserve visible a été renouvelé : le parcours dessine désormais une histoire des Louvre(s) en accueillant une partie des collections du Service de l'histoire du Louvre. Objets archéologiques – retrouvés lors de fouilles dans les soubassements des bâtiments du Louvre à Paris – mais aussi architecturaux et décoratifs (frontons, assises, bustes, etc.), permettent de raconter l'histoire passionnante du bâtiment du palais du Louvre, œuvre d'art à part entière.

En plus d'accueillir des moments privilégiés de rencontre avec le public, les réserves du Louvre-Lens comportent également des lieux de formation pour les pompiers de Pas-de-Calais dans le cadre du Plan de sauvegarde des œuvres. Ces usages multiples s'ajoutent aux activités normales d'une réserve.

11h15 questions des étudiantes et des étudiants, et du public

11h30 Laure-Anne Millet-Richard, responsable des collections, musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny

Des réserves visitables dans l'espace muséographique, une vitrine des réserves externalisées

Trésors cachés ou collections abandonnées – telles sont les idées reçues courantes concernant les réserves muséales que Catherine Louboutin, alors conservatrice du musée en charge de sa restructuration, avait souhaité déconstruire. C'est ainsi qu'un espace de réserves visitables intégrées au parcours muséographique a été mis en place pour la réouverture du musée dans son nouvel écrin en 2009.

Il ne s'agit pas d'une fenêtre sur des réserves au sein du musée puisque celles-ci sont externalisées, mais d'un espace présentant le principe des réserves. Le choix a donc été fait de présenter des thèmes représentatifs des catégories de collections conservées en réserves : objets isolés, collections anciennes, complémentarités de collections... Principes muséographiques, choix des thèmes et exploitation avec le public seront présentés dans cette communication.

12h15 questions des étudiantes et des étudiants, et du public

Présidence de séance : Mathilde Rétif

14h30 Patricia Audigier, attachée de conservation, référente conservation préventive et aménagement des réserves et Aurore Bayle-Loudet, régisseur des collections, Conservatoire des créations Hermès

Le Conservatoire des créations Hermès, conserver un patrimoine privé au service de la création

Créé à la fin des années 1980, le Conservatoire des créations Hermès conserve et étudie l'histoire de la maison à travers ses objets. À l'image d'une collection publique, les réserves du Conservatoire font l'objet d'une gestion rigoureuse. Sélection des nouveaux objets, attribution d'un numéro d'inventaire, indexation, photographie, conditionnement, rangement, sont autant d'étapes que le Conservatoire des créations partage avec un musée. Néanmoins, la gestion du patrimoine d'une entreprise privée impose certaines mesures spécifiques tant dans la diffusion des collections que des informations qui y ont trait.

Cette intervention aura pour but de souligner les spécificités d'un patrimoine privé, tout en soulignant des projets majeurs dans l'aménagement des réserves et de la gestion des collections.

15h15 questions des étudiantes et des étudiants, et du public

15h30 Maxence Colleau, responsable pôle Régie-Technique, Musées d'Orléans

Les Musées d'Orléans : 4 musées, 7 sites, 2000 m², 500 000 items. Le rôle du régisseur des collections dans la gestion des réserves

Les musées d'Orléans rassemblent quatre musées, dont trois labellisés Musées de France (Musée des Beaux-Arts, Hôtel Cabu – musée d'histoire et d'archéologie, Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement) et un centre de recherche Maison de Jeanne d'Arc. Les réserves occupent plus de 2000m²: elles sont réparties en sept sites et abritent plus de 500 000 items issus de différents domaines (peintures, sculptures, spécimens naturalisés, dessins, estampes, matériel archéologique, etc.). Face à ces chiffres qui pourraient s'apparenter à un défi, quels sont les outils mis en place par la régie des collections dans la gestion quotidienne des réserves ? Bien plus que de simples lieux de stockage, les réserves sont des espaces vivants et animés où se croisent de nombreux corps de métiers : conservateurs, chercheurs, agents de récolement, restaurateurs, photographes, commissaires, transporteurs. Le régisseur des collections doit veiller à articuler et coordonner les différents mouvements d'œuvres en fonction des demandes et des échéances (expositions, départs, nouvelles acquisitions, etc.). En constante et étroite collaboration avec les conservateurs et les responsables des collections, le régisseur est le garant de la bonne conservation des collections et de leur accessibilité. Les risques et les dégradations qui pourraient survenir sont par ailleurs une préoccupation permanente. À l'initiative de la Direction des musées d'Orléans, une politique ambitieuse de transparence est menée pour partager avec les publics les coulisses des musées. Cette démarche se traduit par des actions indirectes (réseaux sociaux) et des actions directes (visites guidées en lien avec le service pédagogique par exemple).

16h15 questions des étudiantes et des étudiants, et du public

16h30 Diana Gay, conservatrice en chef du patrimoine, conseillère pour les musées, Direction régionale des affaires culturelles Centre Val de Loire

Le musée invisible

De façon complémentaire aux salles d'expositions (permanentes ou temporaires), les réserves muséales ont aussi une fonction culturelle (médiation) et patrimoniale (processus de fabrication de valeur permettant une transmission sécurisée aux générations futures). La réserve n'est pas un lieu de stockage passif : c'est aussi une zone fonctionnelle de traitement des collections, qui sert à : conserver les collections ; les étudier (rassembler, identifier, enregistrer) ; les gérer pour permettre toutes les formes de diffusion (expositions, publications) et de présentation (permanente, temporaire). Elle est parfois désignée par l'expression « centre de conservation-restauration » ou « centre de conservation et d'étude ». Elle se situe au cœur des 4 missions des musées, inscrite dans la loi n°2022-5 du 4 janvier 2022 relative aux musées de France : conserver, étudier, présenter de manière permanente, accompagner les publics dans leur découverte. Le projet scientifique et culturel (PSC) doit prendre en compte le rôle et la place de la réserve dans la stratégie de l'établissement. De nombreuses réserves, souvent externalisées, ont été créées en France et dans le monde depuis 2002. La professionnalisation des équipes et la normalisation des procédures à l'échelle internationale constituent des enjeux d'attractivité pour les territoires.

17h15 questions des étudiantes et des étudiants, et du public